

Portrait

2022

SwissFoundations – La voix des fondations donatrices suisses

Chers membres, chers amis, Mesdames et Messieurs,

On parle déjà depuis plusieurs années de l'importance pour les fondations de se concentrer sur leurs points forts afin de rester pertinentes et de créer de la valeur ajoutée pour la société. Face aux menaces et aux défis actuels, il est encourageant de voir comment le secteur des fondations se repositionne actuellement : on se demande de plus en plus si le « bien » ne pourrait pas être fait encore mieux. Les fondations testent de nouvelles approches de soutien, visant ainsi un effet de levier, osent de plus en plus franchir le pas de la numérisation, et des changements systémiques s'installent.

Cela suscite aussi des résistances. En politique, on se demande si les organisations exonérées d'impôts peuvent s'immiscer dans la politique. Les autorités ont du mal à accepter les nouvelles méthodes de promotion et les médias regardent toujours avec méfiance des dons qui leur semblent distribués de manière incontrôlée, selon le bon vouloir de quelques privilégiés.

C'est pourquoi nous avons besoin d'une voix unifiée qui parle de manière crédible, efficace et sur un pied d'égalité avec les stakeholders du secteur et qui assure la transparence de notre action. SwissFoundations n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui.

Et nous avons accompli beaucoup de choses. Les relations avec les autorités qui nous sont importantes sont bien établies. L'année dernière en particulier, nous avons pu enregistrer des succès politiques importants, comme l'engagement du canton de Zurich en faveur des fondations ou le maintien de l'exception pour les fondations d'utilité publique dans l'échange automatique d'informations. De même, nos demandes ont été prises en compte lors de la révision de la LTVA. Tout cela a nécessité plusieurs années d'engagement et de nombreuses ressources.

C'est donc un plaisir particulier de voir avec quel élan et quel souffle nouveau Julia Jakob et Aline Freiburghaus continuent à développer le travail de l'association, avec une équipe jeune, compétente et engagée. Bravo !

Durant toutes les années où j'ai pu contribuer à faire de SwissFoundations ce qu'elle est aujourd'hui, une chose m'a toujours touché et, dans les périodes plus difficiles, m'a toujours motivé : la loyauté et le soutien de nos membres. Cette compréhension profonde de l'importance de notre travail, la joie de s'investir et de participer, la volonté de coopérer et la grande ouverture amicale entre nous nous rendent uniques et me comblent d'une grande gratitude. C'est la

base sur laquelle repose le succès de SwissFoundations et c'est la condition essentielle pour que notre association puisse continuer à jouer son rôle de leader dans le maintien d'un secteur des fondations prospère.

Cette année 2023, nous mettons en place un nouveau système au sein du comité, qui tient précisément compte de cet engagement commun pour l'association et le secteur. Non seulement chaque membre du comité directeur assume davantage de responsabilités, mais la présidence changera désormais chaque année. Je suis particulièrement heureux que Sabrina Grassi, experte en matière de fondations et collègue formidable, ouvre le bal.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier tous et toutes pour votre soutien, votre engagement et les nombreuses rencontres et actions communes passionnantes. Je me réjouis de ce futur sous une nouvelle formule.

Cordialement,



Dr Lukas von Orelli,
Président SwissFoundations

Page 2

INSPIRER

Page 4

CONNECTER

Page 6

COOPÉRER

Page 8

POSITIONNER

Page 10

INFORMER

Page 11

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Page 12

NOS MEMBRES EN 2022

Retrouver le plaisir de se rencontrer à nouveau. Les grands événements organisés par SwissFoundations en 2022 ont permis à **plus de 600** **participantes et participants** de se retrouver après une longue pause.



Poursuivre la discussion autour d'un verre – les personnes présentes au Forum des Fondations ont profité d'une belle soirée de juin pour passer un moment convivial.



Delphine Bottge, fondatrice de Purpose Lawyers, academic fellow du GCP, présente son étude sur les fondations actionnaires.

Forum des Fondations

7 juin 2022, IMD, Lausanne

Au programme de cette septième édition : tour d'horizon sur les actualités juridiques et fiscales, fondations actionnaires, modification du but, diversité dans les conseils de fondation et témoignage d'un partenariat public-privé pour la culture à l'ère du post-covid. Près de 200 participants ont répondu présent à l'événement phare du secteur philanthropique romand.

forum-des-fondations.ch

Série de photos Social Responsibility

Un des thèmes essentiels pour SwissFoundations en 2022 a été celui de la « responsabilité sociétale des fondations ». Nous avons invité nos membres à nous proposer des photos en lien avec cette forme de responsabilité qui constitue désormais le quatrième principe du Swiss Foundation Code. La série de photos a été présentée à Aarau dans le cadre du Symposium des fondations suisses « Perspectives ».

swissfoundations.ch/aktuell/social-responsibility-perspectives/



Christoph Merian Stiftung: une aide concrète pour les Sans-papiers



Fondation Botnar: cartographier l'avenir



Fondation Givaudan : Pour les communautés et la nature



Stiftung für Kultur, Kunst und Geschichte: oser l'expérimentation

Symposium des fondations suisses « Perspectives »

1^{er} septembre 2022, Aarau

Intitulé « Perspectives », le 21^{ème} Symposium des fondations suisses a abordé les trois volets suivants : situation, tendances et partenaires. Ces trois éléments ont servi de cadre à plus de vingt intervenantes et intervenants qui, dans leurs keynotes et ateliers interactifs, ont présenté leur point de vue et invité à la discussion. En plus du programme officiel, les possibilités d'échanges et de réseautage ont été très appréciées par les plus de 400 participantes et participants.

symposium-des-fondations.ch



Giuseppe Ugazio, Gemma Bull, Siddhartha Jha et Stefan Schöbi se sont entretenus de l'avenir de la « Digital Philanthropy in the (Grant)Making » sous la modération de Katharina Guggi.



Les températures de fin d'été et le soleil ont fait de l'esplanade du KuK Aarau un lieu de pause et de rencontre idéal.



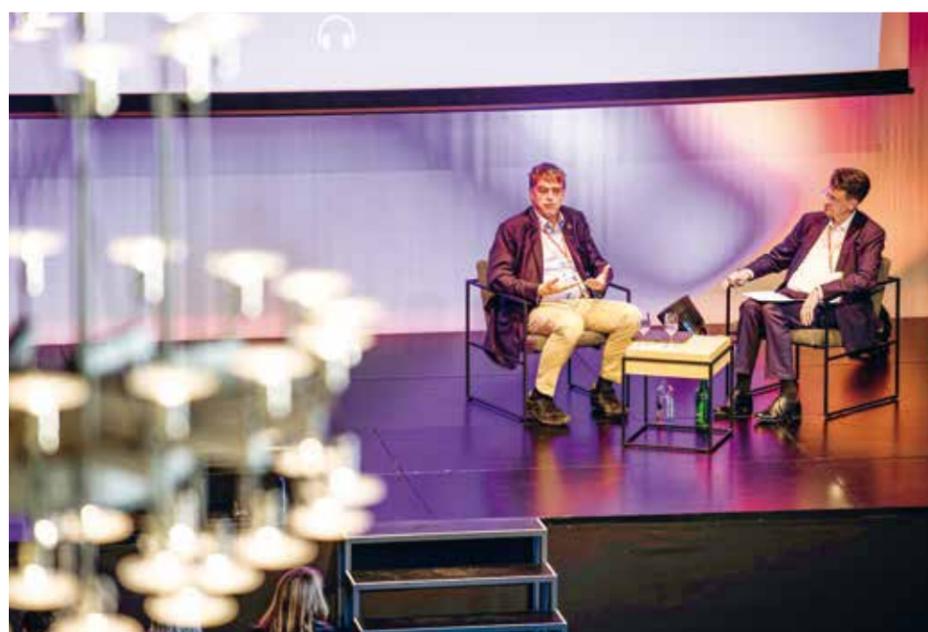
Selon Karen Tse, d'International Bridges to Justice, la Suisse présente de nombreux avantages en tant que lieu d'implantation pour l'engagement d'utilité publique.

Beste Stiftungsratspraxis

Der Stiftungsrat in der Haftung

20 septembre 2022, Careum Auditorium, Zurich

Sous la direction de Dr Dr Thomas Sprecher et de Dr Lukas von Orelli, la dixième édition du séminaire de formation continue « Beste Stiftungsratspraxis » a été une réussite. En effet, près de 140 « têtes chercheuses » y ont participé. Le séminaire comprenait d'une part des exposés sur la responsabilité du droit pénal et celle découlant du droit de la famille, sur les devoirs du conseil de fondation et sur les sujets concernant les dommages, risques et la prévention des cas de responsabilité. D'autre part, il a permis de discuter des risques du point de vue de l'Autorité fédérale de surveillance. Le séminaire, qui a aussi laissé une large place aux échanges et au réseautage, s'est terminé par un apéritif. Comme chaque année, cette manifestation était organisée par l'Europainstitut de l'Université de Zurich en collaboration avec le CEPS et SwissFoundations.



« Au fond, nous souhaitons tous être heureux » – la conclusion d'André Hoffmann lors des « plus belles heures de la Philanthropie » du Symposium des fondations suisses a été très bien accueillie.

« Les bonnes pratiques ne suffisent plus. »

Cercle de travail Environnement et Durabilité :
une approche systémique pour une durabilité forte



Interview avec
Josephine von
Mitschke-Collande,
Stiftung Mercator
Schweiz



Interview avec
Nicolas Krausz,
Fondation
Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de
l'Homme

Vous avez été nommés co-responsables du cercle de travail environnement & durabilité, quelle est votre approche et vos objectifs pour ces prochaines années ?

Cette thématique est aujourd'hui au cœur des crises systémiques qui menacent l'habitabilité de la planète à court terme. Les Etats et les acteurs économiques ont du mal à prendre toute la mesure de la gravité de la situation. Il nous semble que la philanthropie privée doit s'engager davantage aux côtés des militants et de leurs organisations et mouvements pour demander des régulations plus fortes. Les bonnes pratiques ne suffisent plus, il nous faut obtenir les bonnes politiques qui permettront de changer d'échelle et d'empêcher les fausses solutions promues par les profiteurs du statu quo (techno-fix, capitalisme vert, renvoi de la responsabilité aux seuls individus). Avec ce cercle de travail, nous voulons contribuer à une prise de conscience mais aussi montrer comment la philanthropie peut jouer un rôle clé, même avec des moyens limités, si on adopte une approche systémique. C'est le but de notre format « 360° Dialogues » : aborder un thème sous trois angles : écologie, économie, gouvernance/culture.

Venant de deux régions linguistiques différentes, quels enjeux voyez-vous pour rassembler les membres des différents cantons ?

L'événement que nous avons organisé avec la Fondation MAVA à Gland en décembre dernier nous a montré que nous pouvions dépasser le Röstigraben avec une forte participation de collègues alémaniques et aussi du Tessin. Pour que la langue ne soit pas un obstacle, nous avons adopté une approche pragmatique en utilisant l'anglais durant nos séances nationales, avec la possibilité que chacun parle sa langue durant les pauses. Ce n'est pas idéal, mais en parallèle se sont constitué des noyaux durs, en Suisse romande et alémanique, qui se réunissent régulièrement de manière plus ou moins formelle. La dimension interpersonnelle est essentielle. Toutefois, nous

espérons établir des habitudes de travail qui effacent nos différences linguistiques et géographiques.

Quels sont les thèmes clés que vous comptez aborder au sein du cercle de travail ?

Le prochain événement portera sur les forêts. Beaucoup de fondations suisses travaillent déjà sur ce thème au niveau national mais aussi international. Les enjeux sont nombreux en termes de biodiversité, de changement climatique, de protection des droits des peuples... Mais les fausses solutions existent et doivent être combattues, comme par exemple, la reforestation en monoculture à des fins purement financières (green assets). Ce sont des dimensions que nous aborderons grâce à notre format « 360° Dialogues ». L'objectif est bien de sortir de nos silos programmatiques et de s'ouvrir à une approche systémique. Une prochaine séance sera consacrée à l'économie écologique car nous sommes convaincus que le système actuel, extractiviste et court-termiste est la cause principale des catastrophes environnementales et du changement climatique. La question est donc par quoi le remplacer tout en atteignant ou maintenant un bon développement social. Vaste chantier, qui intéresse de plus en plus de fondations, que ce soit sous l'angle de la sobriété, de l'économie sociale et solidaire ou d'une nouvelle macro-économie.

Ya-t-il des thèmes transversaux à d'autres cercles de travail et comment comptez-vous inclure des fondations qui ne sont pas, au premier abord, directement concernées par les thématiques environnementales ?

Le séminaire inter-cercles de travail, qui a eu lieu à Zurich en janvier, a permis d'identifier des problématiques transversales au sein de la communauté SwissFoundations. Financer le changement systémique et mesurer l'impact de nos soutiens sont prioritairement ressortis de nos échanges. Ils donneront lieu à deux ateliers lors du Symposium des fondations suisses, qui se déroulera à Fribourg en septembre. Nous allons

travailler collectivement à leur préparation. Cette approche transversale nous semble une bonne manière d'intéresser d'autres fondations à nos thématiques. La nécessité d'une durabilité forte est au cœur de ces défis.

Interview réalisée par Alexandrine Massot, Project Manager au sein de SwissFoundations.

Joséphine von Mitschke-Collande est responsable du thème de la sobriété à la Fondation Mercator. En collaboration avec des partenaires, elle facilite les initiatives de transition, en assurant le bien-être de toutes et tous, dans le cadre des limites planétaires. Joséphine a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la durabilité et se concentre sur les changements globaux pour une transformation socio-écologique.

Nicolas Krausz est responsable de programme, depuis 2011, à la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, à Lausanne. Il est en charge de plusieurs programmes sur les communs, le municipalisme, l'économie sociale et solidaire, les mouvements climat et la convergence des acteurs de la transition principalement en Europe francophone. Il a également rejoint le comité Transition écologique de la Fondation de France depuis juin 2022.

Cercles de travail et tables rondes

Action sociale

Urgence sociale à Genève : webinaire sur les conséquences de la 5ème vague

10 février 2022, en ligne

Accueil des réfugiés ukrainiens

12 mai 2022, Maison des Fondations, Genève

Formation, recherche, innovation

Partizipative Forschung / Partizipative Ansätze in der Stiftungsarbeit

5 avril 2022, en ligne

Supporting research in low- and middle-income countries (LMICs)

15 août 2022, Kongresszentrum Kreuz, Berne

Corporate Foundations

Best Practice Exchange on CF Governance

20 janvier 2022, en ligne

Findings and conclusions from a Law student's Master's thesis

15 février 2022, en ligne

How can corporate foundations approach the climate change topic in a holistic way?

24 avril 2022, en ligne et Zurich Development Centre, Zurich

Unleashing the potential of employee engagement for societal impact

7 septembre 2022, en ligne

How do corporate foundations deal with administrative/overhead costs?

10 octobre 2022, en ligne et MSC Foundation HQ, Genève

Environnement & durabilité / Umwelt & Nachhaltigkeit

Durabilité Forte

3 mars 2022, Vortex, UNIL

Inventory before closing – What we can learn from MAVA after 30 years of grantmaking

1^{er} décembre 2022, MAVA Foundation, Gland

Finances

Auslegeordnung: Impact Investing-Richtlinien für Förderstiftungen – Zweiter Austausch

28 janvier 2022, Helferei, Zurich

Impact Investing und Steuerbefreiung von Stiftungen

2 juin 2022, Heitere Fahne, Wabern

Finalisierung der Auslegeordnung «Impact Investing»

31 août 2022, Kultur- und Kongresshaus Aarau, Argovie

Inflation und Umgang mit Unsicherheit

25 novembre 2022, Helferei, Zurich

International Development & Cooperation

Kick-Off Meeting

8 mars 2022, en ligne

Lessons learned from partnering with Foundations versus Development Agencies or Private Companies with a CSR agenda

14 juin 2022, en ligne et Zurich

Méthodes d'Évaluation d'un projet de développement

27 octobre 2022, Maison des Fondations, Genève

NOUVEAU: Kleinere Stiftungen

Kick-off: Kleinere Stiftungen und ihre Herausforderungen

11 avril 2022, Haus der Stiftungen, Zurich

Wie können kleinere Stiftungen Organisationsentwicklung wirksam fördern

2 juin 2022, Heitere Fahne, Wabern

Cyber Security Webinar (Deutsch)

22 septembre 2022, en ligne

Cyber Security Webinar

29 septembre 2022, en ligne

Organisation des Stiftungsrates

27 octobre 2022, Weisser Wind, Zurich

Kunst & Kultur

Soziale Sicherheit von Kulturschaffenden

5 juin 2022, Heitere Fahne, Wabern

Vom Anschub in die Strukturförderung – was ist unser Plan?

17 novembre 2022, Auditorium SKKG, Winterthour

Soziales & Gesellschaftsfragen

Warum vergeben wir keine Betriebsbeiträge?

30 novembre 2022, en ligne

Roundtable Alter

Gesellschaftliche Trends und Tools für Gemeinden

20 mai 2022, Weisser Wind, Zurich

Stiftungsarbeit & Digitalisierung

Zoom-Marketplace: Grant Management Solutions

12 mai 2022, en ligne

Webinaires

The current situation in Afghanistan

13 janvier 2022, en ligne

The current situation in Ukraine

10 mars 2022, en ligne

Ukraine – scenario planning/business continuity management for foundations

7 avril 2022, en ligne

Ukraine crisis: briefing on the humanitarian situation by ICRC and UN-OCHA

15 mai 2022, en ligne

Rencontre des membres en début d'année

Neujahresapéro

20 janvier 2022, Zurich

Après une pause de deux ans due à la pandémie, nous avons à nouveau pu débiter l'année 2022 avec notre traditionnel apéritif du Nouvel An à la Haus der Stiftungen à Zurich. Pour la première fois, un chapiteau avait été monté dans la cour, ce qui nous a permis d'accueillir en musique près de 80 personnes autour d'une soupe chaude et de feux finlandais. La nouvelle co-direction a pris la parole et présenté l'équipe ainsi que le programme de l'année 2022. La rencontre a été un franc succès et les personnes présentes ont apprécié de se revoir après de nombreux mois passés en mode virtuel.

Apéritif du Nouvel An

31 janvier 2022, Genève

La Maison des Fondations à Genève a fêté pour la première fois en 2022 le Nouvel An lors d'un apéritif convivial. Après ces années de pandémie, la nécessité de se rassembler était d'autant plus grande et l'apéritif du Nouvel An a été un parfait rendez-vous informel de début d'année. Une trentaine de personnes ont participé et décision a été prise de perpétuer à Genève une rencontre, qui, à Zurich, est déjà une tradition de longue date.

SwissFoundations se réunit

Assemblée générale

2 juin 2022, Berne

L'assemblée générale s'est tenue le 2 juin 2022 à la Heitere Fahne à Wabern, près de Berne, avec un programme varié. Dans le cadre d'un podium de discussion autour de la question du handicap et des limites, nos hôtes ainsi que près de 80 représentants de fondations membres et d'autres représentants du domaine des fondations et de la culture ont débattu de questions en lien avec la participation à la culture, l'intégration et l'inclusion.

L'assemblée générale a aussi permis aux deux cercles de travail *Kleinere Stiftungen* et *Finances* de se réunir et s'est terminée au centre culturel PROGR avec un concert donné par l'association guerilla classics et l'ensemble Bayona. Nous remercions la Stanley Thomas Johnson Stiftung qui a élaboré ce programme cadre particulièrement intéressant et qui a généreusement offert l'apéritif.

Table ronde Philanthropie

« Philanthropie à l'ère du numérique : risques et opportunités »

13 septembre 2022, Genève

Cet événement s'inscrit dans le cycle de rencontres philanthropiques initiées en 2013, et est organisé

conjointement par la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation de la République et canton de Genève (DG DERI), la Fondation Lombard Odier et SwissFoundations.

« Philanthropie et démocratie : quels enjeux pour les médias traditionnels ? »

4 octobre 2022, Genève

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la démocratie et a été organisé conjointement par la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI), le Centre en philanthropie de l'UNIGE (GCP), le Centre Albert Hirschman sur la démocratie de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), et SwissFoundations. L'indépendance des médias, le lien entre médias et démocratie, les enjeux médiatiques actuels ainsi que le soutien des organisations philanthropiques aux médias étaient au cœur de ce débat.

« Philanthropy Lunch : Gestion d'actifs des fondations – Analyse et benchmarking »

6 octobre 2022, Genève

Dans le cadre de la troisième édition de Building Bridges, le Centre en philanthropie de l'Université de Genève (GCP), en collaboration avec SwissFoundations et Fondation Genève Place Financière, a eu le plaisir d'organiser un Philanthropy Lunch consacré à la Gestion d'actifs des fondations, durant lequel les résultats de l'édition 2022 du Rapport Benchmark ont été présentés par Cyril Berner, Managing Consultant et Responsable d'équipe Suisse romande à PPC Metrics.

Lien national et ancrage régional grâce au modèle de co-direction de SwissFoundations



Interview avec
Aline Freiburghaus,
Maison des Fondations,
Genève



Interview avec
Julia Jakob,
Haus der Stiftungen,
Zurich

2022 a été une première année de mandat pour Aline Freiburghaus et Julia Jakob. Ce fut également pour SwissFoundations, la première année sous la conduite d'une co-direction. Un modèle d'avenir et de plus en plus apprécié. Qu'en pensent les deux co-directrices à la tête de l'association ?

Comment est née l'idée d'une co-direction ? Aviez-vous déjà expérimenté ce modèle par le passé ?

AF : L'idée de nommer une co-direction à l'interne a émergé du comité directeur. SwissFoundations est une association d'envergure nationale, qui s'est progressivement solidement implantée localement. Vingt ans après la création de l'association en Suisse alémanique et dix ans après l'ouverture du bureau de Genève, il était devenu pertinent de partager la direction entre les deux régions linguistiques. Je n'avais pas d'expérience en la matière, mais ayant précédemment dirigé le bureau romand, cette configuration m'a instantanément semblée judicieuse pour la stabilité et le développement de l'association.

JJ : Ce modèle nous permet aussi de continuer à travailler à temps partiel. Je suis maman de trois enfants en âge scolaire, et il était clair je ne pouvais pas aménager un temps de travail allant au-delà de 60 %. Je considère comme une grande chance le fait qu'Aline et moi-même puissions diriger SwissFoundations de cette manière. Cette co-direction implique naturellement aussi certaines exigences. Je n'avais, jusqu'à présent, que peu d'expérience en matière de co-direction. Par chance, nous nous apprécions beaucoup, tant sur le plan humain que pour nos compétences. Et comme notre bagage professionnel est différent, nous nous complétons très bien.

Comment s'organise le travail au quotidien ?

JJ : Nous nous partageons les jours de travail tout comme les axes essentiels de l'activité de direction. En tant que juriste, je m'occupe principalement du secteur des fondations et, par conséquent, des domaines Droit & Politique, des publications et des finances, par exemple. Mais la composante régionale a aussi son importance puisque nous sommes situées dans différentes parties du pays.

AF : Nous travaillons de façon pragmatique, en cherchant l'équilibre entre structure et flexibilité. Ma connaissance des membres, de leurs activités et de leurs préoccupations me permet de gérer davantage ce domaine et de m'impliquer dans le contenu des événements. Grâce à la complémentarité de nos expertises respectives, la répartition thématique et géographique se fait naturellement.

Quels ont été les principaux défis à relever ? Avez-vous été positivement surprises ? Et où voyez-vous encore un potentiel d'amélioration ?

AF : Une clef de notre collaboration réside dans le fait que nous communiquons de façon régulière, ouverte et transparente. Cela nous permet de regarder les défis en face et de les surmonter ensemble. SwissFoundations s'est construite et développée selon un modèle plus centralisé, et c'est un défi – et aussi une chance – pour nous de pouvoir faire évoluer la structure de façon plus horizontale. C'est un processus de longue durée qui implique une remise en question régulière.

JJ : La langue et la séparation spatiale entre les bureaux de Zurich et Genève représentent pour nous et pour toute l'équipe un défi permanent. Mais le développement de la numérisation en lien avec la pandémie nous a aidé sur ce plan. Intuitivement, la collaboration fonctionne très bien depuis le début, et nous avons toujours pu nous épauler l'une l'autre. En ce moment, nous faisons tout pour définir encore

mieux les domaines de responsabilité : dans quelles situations ou pour quel « objet » une seule de nous deux suffit-elle ? Quelles tâches pouvons-nous déléguer ?

À quel type d'organisations une co-direction convient-elle particulièrement bien ?

JJ : Difficile à dire, mais après mon expérience d'une année, il me semble qu'une co-direction peut convenir à pratiquement toutes les organisations. Le modèle a certes ses exigences, mais je pense que c'est avant tout une question d'organisation interne, de chimie et d'attitude. Qu'en penses-tu Aline ?

AF : SwissFoundations est un réseau de fondations, qui demande de travailler avec une grande réactivité et flexibilité. Le modèle de co-direction convient particulièrement bien à la richesse des thématiques que nous couvrons, à la variété des fondations membres et des partenaires avec lesquels nous travaillons et à la diversité culturelle de notre pays. Un tel modèle est sans doute moins bien adapté à des structures de grande envergure, dont les activités sont très cadrées et peu variées. Au-delà du type d'organisation – et comme Julia l'a souligné – je suis convaincue que c'est la volonté partagée de co-construire et de réfléchir au-delà des questions d'ego, qui constitue le fondement d'une co-direction réussie.

Interview réalisée par Katharina Guggi, responsable Communication & Stratégie digitale au sein de SwissFoundations jusqu'à fin janvier 2023.

L'univers de la coopération

La coopération avec les membres et les partenaires de SwissFoundations permet à l'association de réaliser des initiatives et des projets bénéfiques et novateurs. En 2022, de nouveaux partenariats sont venus s'ajouter à la liste. SwissFoundations les remercie chaleureusement pour leur collaboration passée et future.

Partenaires académiques et partenaires de formation

« La nouvelle formation continue Key Management Skills pour les membres de conseils de fondation et les responsables de fondations à la HWZ est organisée en partenariat avec SwissFoundations »

Partenaires issus de la fonction publique

« Grâce à une étroite collaboration de plusieurs années avec le SFI, l'OCDE et Philea, SwissFoundations a pu ancrer dans le Common Reporting Standard (CRS) la possibilité pour les organisations d'utilité publique d'être exemptées d'obligations étendues de reporting. »

« En particulier, les échanges intensifs avec le canton de Zurich pour promouvoir l'attractivité du canton pour les fondations, avec le canton de Genève dans le cadre de la Semaine de la démocratie et avec le canton d'Argovie autour du Symposium des fondations suisses ont des effets prometteurs. »

Partenaires associatifs

SwissFoundations

« Un nouveau consortium de fondations, composé de membres de SwissFoundations, participe à StiftungSchweiz en tant qu'actionnaire minoritaire, ce qui permet de donner des impulsions importantes au développement futur du secteur. »

Partenaires sectoriels

« Grâce au nouveau partenariat avec StiftungratsMandat.com, les membres de SwissFoundations peuvent dès à présent utiliser gratuitement la plateforme et se mettre à la recherche de futurs membres de conseils de fondation. »

« Le nouveau partenariat avec Cenpro (Centro Competenze Non Profit) a donné naissance au Swiss Foundation Code italien. »

« Grâce au partenariat avec Ethos, les membres de SwissFoundations bénéficient dès à présent d'un accès facilité à leur offre. »

« La collaboration avec Alliance a pu être étendue en faveur de nos membres avec une réduction de 50% sur l'abonnement annuel à Alliance Magazine. »

Droit & Politique

Nos succès en matière de plaidoyer en 2022

Échange automatique de renseignements / Common Reporting Standard

L'engagement de SwissFoundations et du canton de Zurich dans le domaine de l'échange automatique de renseignements (EAR) a porté ses fruits ! En étroite collaboration avec le Secrétariat d'État aux questions financières internationales, l'OCDE, Philea (Philanthropy Europe Association) et les associations européennes de fondations, SwissFoundations s'est engagée avec succès en 2022 en faveur d'une révision du *Common Reporting Standard* (CRS). En octobre 2022, notamment grâce à sa prise de position, l'association est parvenue à ancrer dans le CRS l'exception pour les fondations d'utilité publique qui leur permet de déroger aux obligations étendues de reporting et, ainsi, à poser les bases d'un maintien des dispositions d'exception dans l'ordonnance suisse sur l'échange automatique de renseignements (OEAR). La soumission des fondations d'utilité publique aux obligations de reporting aurait signifié pour elles des charges financières et administratives très importantes, et n'aurait apporté aucune plus-value. SwissFoundations était déjà parvenue en 2020 à éviter la suppression de l'exception figurant dans la législation suisse.

Stratégie en faveur des fondations dans le canton de Zurich

L'étude mandatée par SwissFoundations «Stiftungen im Kanton Zürich – Die unterschätzte Ressource» visant à évaluer la place des fondations dans le canton de Zurich est arrivée à la conclusion qu'il était possible de renforcer l'attractivité du plus grand canton suisse pour les fondations. Le Conseil d'État du canton de Zurich a pris connaissance de cette étude en décembre 2021, a constitué un groupe de coordination interdépartemental sous la direction du département de l'économie et a chargé ce groupe de soumettre au Conseil d'État zurichois un concept de mise en œuvre ainsi qu'une organisation de projet pour l'examen et l'approfondissement des mesures recommandées pour renforcer l'attractivité de la place des fondations dans le canton de Zurich. Depuis, SwissFoundations est membre tant du groupe de pilotage que du groupe de coordination et participe activement au développement du projet. Le groupe de coordination a proposé au Conseil d'État quatre mesures prioritaires à mettre en œuvre :

1. création d'un centre de coordination et de contact pour les fondations, 2. organisation

de tables rondes sur des thèmes spécifiques entre les organismes d'encouragement publics et les fondations privées, 3. développement de bases pour les conditions-cadres fiscales et de surveillance des fondations donatrices d'utilité publique dans le canton de Zurich, 4. positionnement international de la place des fondations dans le canton de Zurich. Le 25 janvier 2023, le Conseil d'État zurichois a approuvé le concept de mise en œuvre et l'organisation du projet. SwissFoundations se réjouit de cette décision et continuera à s'engager intensivement pour le secteur des fondations en tant que membre du groupe de pilotage et de coordination du projet.

Adaptation de la pratique LTVA sur les prestations fournies à des personnes étroitement liées

En octobre 2022, SwissFoundations a également enregistré un succès dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée. L'association des fondations donatrices suisses est parvenue, en collaboration avec le groupe de travail pro bono fondé en 2019 et grâce à sa prise de position, à ce que le projet d'adaptation de la pratique TVA sur le thème des « personnes étroitement liées » soit retiré, c'est-à-dire qu'il ne soit pas publié et n'entre pas en vigueur, ce qui constitue un fait rare pour un tel projet ! Le projet d'adaptation de la pratique définissait les conditions pour qu'une fondation soit considérée comme ayant des « liens étroits » avec une personne ou une organisation et supposait toujours un rapport de prestations en cas de dons en nature à des personnes étroitement liées, signifiant que des prestations pro bono devaient être soumises à la TVA. Le retrait de ce projet d'adaptation de la pratique signifie qu'une pratique uniforme fait toujours défaut. Les éventuelles questions relatives aux prestations gratuites et aux prestations « à bas prix » fournies par ou à des fondations doivent être clarifiées individuellement avec l'AFC. SwissFoundations reste en contact avec les fondations d'entreprises concernées par cet objet et s'engagera dans la mesure du possible pour que les fondations d'utilité publique ne soient pas considérées comme des personnes étroitement liées.

Rémunération des membres du conseil de fondation

Dans le cadre de l'initiative parlementaire Luginbühl, la question de la possibilité de rémunérer les membres du conseil de fondation est restée sans réponse. En parallèle et en vertu du nouvel art. 84b CC entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023 (selon lequel l'organe suprême de la fondation communique séparément tous les ans à l'autorité de surveillance ainsi qu'à l'éventuelle direction le montant global des indemnités au sens de l'art. 734a, al. 2 CO qui lui ont été versées directement ou indirectement), il apparaît clairement que la rémunération des organes est autorisée. Ces deux éléments sont contradictoires. Fort heureusement, l'Autorité de surveillance des fondations (ASF) a actualisé son modèle de statuts en octobre 2022 et la phrase suivante y figure désormais : « Le conseil de fondation peut prévoir une indemnisation appropriée de ses membres ». L'ASF donne ici un signal fort, et il reste à espérer que les autorités fiscales emprunteront la même voie. SwissFoundations continuera à œuvrer

en faveur de la possibilité de rémunérer adéquatement les membres des conseils de fondations d'utilité publique. Dans ce sens, et à l'initiative de SwissFoundations, le Center for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle réalise une étude en ligne en collaboration avec le Rochester Bern Executive Program. L'objectif de l'étude est d'obtenir une vue d'ensemble des rémunérations au sein des fondations donatrices suisses. En publiant une contribution sur ce thème dans le Rapport sur les fondations en Suisse 2022 ainsi qu'en organisant un atelier dans le cadre du Symposium des fondations suisses 2022, SwissFoundations a donné l'espace nécessaire à une discussion sur ce sujet important.

Révision de la loi sur la protection des données

La nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) a été adoptée le 25 septembre 2020 déjà. Les résultats de la procédure de consultation sur la révision totale de l'ordonnance relative à la protection des données, à laquelle SwissFoundations a participé par une prise de position, ont été publiés en août 2022. Sur la base des avis émis, la révision de l'ordonnance relative à la loi sur la protection des données (nOLPD) a également été publiée au même moment. La nLPD et la nOLPD entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2023. Les fondations sont elles aussi tenues de mettre en œuvre le nouveau droit de la protection des données. Celui-ci se caractérise par une extension des obligations des personnes responsables, une extension des droits des personnes concernées, un renforcement de la position du préposé à la protection des données ainsi qu'un durcissement des dispositions pénales. Ce thème étant particulièrement intéressant pour les membres, SwissFoundations a adapté en novembre 2022 sa circulaire sur la protection des données au nouveau droit. Le sujet a également été abordé lors de l'atelier intitulé «Daten, Daten, Daten» dans le cadre du Symposium des fondations suisses 2022.

ASF/eESA

En 2022 également, SwissFoundations a entretenu de bonnes relations avec l'Autorité de surveillance des fondations (ASF). En été 2022, SwissFoundations a réalisé une enquête auprès de ses membres à propos de l'eESA, soit la procédure numérique de l'ASF, et en a présenté les résultats à l'ASF sous forme de propositions d'amélioration. Par ailleurs, l'association a régulièrement participé aux séances avec l'ASF et y a défendu les intérêts et les préoccupations des fondations donatrices suisses.

Introduction d'un trust suisse

Le 12 janvier 2022, l'avant-projet consécutif à la motion « Introduction du trust dans l'ordre juridique suisse » (18.3383) a été publié, accompagné d'un rapport explicatif, en vue d'introduire le trust en droit Suisse. En avril 2022, SwissFoundations a pris position en indiquant que le trust suisse doit s'intégrer harmonieusement dans l'ordre juridique existant. Il ne doit pas être conçu de façon à devenir un concurrent ou une alternative aux fondations d'utilité publique. En outre, il ne faut pas chercher à élargir les buts autorisés pour les trusts. Enfin, l'art. 335 CC relatif aux fondations de famille doit également être révisé. Les prises de position reçues ont été résumées

et publiées dans un document de 475 pages ; le rapport relatif à la procédure de consultation n'a par contre pas encore été présenté. Évolution à suivre.

Ayants droit économiques des personnes morales renforcement de la transparence

Le 12 octobre 2022, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des finances (DFF) d'élaborer d'ici au deuxième trimestre 2023 un projet de loi visant à accroître la transparence et à faciliter l'identification des ayants droit économiques des personnes morales. Deux motions déjà déposées au Parlement s'intéressent à la question des ayants droit économiques : la motion « Pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, il faut introduire un registre des ayants droit économiques des personnes morales et des trusts » (21.4396) du conseiller national (CN) Baptiste Hurni. Celle-ci demande au Conseil fédéral de soumettre un projet de normes légales qui prévoient la création d'un registre public des ayants droit économiques de personnes morales, de trusts et d'autres constructions juridiques. Dans son interpellation « Nouvelles directives du Gafi. Le Conseil fédéral envisage-t-il d'accélérer le processus d'introduction d'un registre des bénéficiaires des sociétés ? » (22.3346), le CN Raphaël Mahaim demande notamment une réponse aux questions suivantes : le Conseil fédéral est-il prêt à mettre en œuvre la nouvelle recommandation du GAFI concernant la création d'un registre des bénéficiaires économiques des sociétés ou de mécanismes alternatifs équivalents et quel est le calendrier envisagé pour cette mise en œuvre ? Ce sujet pouvant s'avérer très important aussi pour les fondations, SwissFoundations va en suivre les développements et s'engager le cas échéant en faveur d'une mise en œuvre adéquate auprès des fondations.

Philanthropy Advocacy

Dans le domaine de la *Philanthropy Advocacy*, on retiendra la création du cluster Philea « Enable », constitué suite à la fusion de Dafne et EFC (devenus Philea) et qui se veut une plateforme de surveillance, d'analyses juridiques et d'engagement politique en faveur de la philanthropie européenne. SwissFoundations, qui est représentée au sein du *Legal Affairs Committee* de Philea, suit en permanence, avec Philea, les développements pertinents au niveau européen et international, dans le but de créer des conditions-cadres stables et attractives pour l'action des fondations d'utilité publique en Europe. Grâce aux échanges et à la mise en réseau tout au long de l'année, tant avec Philea qu'avec d'autres associations nationales européennes, SwissFoundations opère également au niveau européen comme plateforme de connaissances dans le secteur. En outre, SwissFoundations s'implique au niveau européen dans le cadre des processus importants. Dans ce contexte, il convient de souligner notre engagement dans le cadre de l'échange automatique de renseignements (voir ci-dessus).

Médias & Relations publiques

Présence dans les médias

En 2022, SwissFoundations a répertorié dans sa revue de presse près de 280 articles traitant des activités des membres de l'association.

Revue de presse (sélection) :

17.01.2022 **SwissFoundations ernennt Aline Freiburghaus und Julia Jakob zu Co-Geschäftsführerinnen** (Presseportal Schweiz)

27.01.2022 **Eine Neugründung pro Tag: Schweizer Stiftungslandschaft wächst weiter** (Tagblatt)

18.11.2022 **Georg von Schnurbein : « La philanthropie est un cadeau »** (L'Agefi)

19.12.2022 **Controllando sempre l'impatto – Intervista con André Hoffmann** (Ticino Welcome)

25.12.2022 **Den Schweizer Kultursektor nach der Pandemie neu denken und innovativ fördern** (NZZ am Sonntag)

Relations avec les médias

Les médias ont adressé de nombreuses demandes au bureau de SwissFoundations au cours de l'année écoulée. SwissFoundations a fourni des informations sur le secteur qui ont notamment été reprises dans les articles suivants:

19.01.2022 **SwissFoundations: Co-Geschäftsführung bestimmt** (THE PHILANTHROPIST)

1.04.2022 **Big Spender** (Bilanz)

19.05.2022 **Forum des Fondations 2022: la rencontre du secteur philanthropique romand** (THE PHILANTHROPIST)

2.06.2022 **«Perspectives» – le Symposium des fondations suisses** (THE PHILANTHROPIST)

3.08.2022 **Familienstiftungen** (NZZ)

16.07.2022 **Un Sostegno a tutto campo per le fondazioni** (Ticino Welcome)

18.11.2022 **Le capital des fondations, levier pour la durabilité** (L'Agefi, Philanthropy Network Magazine)

22.12.2022 **Stiftungen treiben Gentrifizierung an** (Tsüri)

Relations publiques en ligne

Outre la page d'accueil, le portail d'emploi et la liste des membres ont à nouveau été les pages les plus consultées du site internet de SwissFoundations. Près de 60 offres d'emploi ont été placées sur le portail au cours des derniers 12 mois.

En raison des événements survenus en Ukraine, une page d'information spécifique a été créée à la mi-mars et a été fréquemment visitée jusqu'à fin mai (près de 1600 vues). Par rapport à la plateforme mise en place en 2020 en raison du Covid-19 (à ce jour presque 10 000 vues), l'intérêt pour les thèmes en lien avec l'Ukraine s'est avéré nettement inférieur.

Globalement, le site web de SwissFoundations a été consulté plus d'un demi-million de fois (520 000 vues), soit presque 1500 fois par jour en moyenne. Un tiers des utilisateurs consulte le site via son smartphone.

Pour que les contenus soient accessibles au plus large public possible, SwissFoundations investit des ressources importantes dans les traductions et le plurilinguisme. Ces investissements portent leurs fruits notamment en Suisse romande : par rapport à la version allemande (+10 %), le nombre d'abonnements augmente plus nettement pour la version française de la newsletter (+16 %).

Newsletter

DE 5000 abonnées et abonnés

Ø par mois :

78 nouveaux abonnements (931 total)

FR 3324 abonnées et abonnés

Ø par mois :

59 nouveaux abonnements (704 total)

Calendrier

DE 2089 abonnées et abonnés

FR 1396 abonnées et abonnés

www.swissfoundations.ch/fr/inscription-newsletter

Réseaux sociaux

Twitter

Nous restons présents sur Twitter mais de manière moins ciblée. Depuis sa reprise par Elon Musk, Twitter perd des utilisateurs et la qualité des contenus diminue en raison d'une diminution massive de la modération. La croissance est restée modeste en 2022 (augmentation de 4 % environ, soit 70 nouveaux followers). Nous saurons peut-être déjà en fin 2023 s'il vaut la peine de poursuivre nos activités sur ce compte.

LinkedIn

LinkedIn s'avère par contre être un canal de communication utile et bien établi. Avec une croissance de près de 50 % et plus 150 000 impressions en 2022, il est possible d'atteindre efficacement et à moindre coût de plus en plus de personnes, appartenant ou non au secteur. Le post annonçant la participation de SwissFoundations à StiftungSchweiz a par exemple suscité près de 300 réactions, 750 clics et plus de 13 000 impressions.

5534 followers

+49% de nouveaux followers depuis début 2022

Ø par mois:

152 nouveaux followers

Rapport sur les fondations en Suisse 2022



Rapport Benchmark 2022



Circulaires concernant les placements durables



En dépit de la pandémie de Covid-19, 365 nouvelles fondations ont vu le jour en Suisse en 2021, un chiffre record si l'on considère les cinq dernières années. Alors que le nombre de liquidations demeure élevé, la croissance nette a presque doublé par rapport à 2020. Avec 13 667 fondations d'utilité publique inscrites au total, le secteur reste dynamique. Dans le cadre des discussions politiques en cours sur la question d'une rémunération adéquate de l'activité bénévole, le Rapport sur les fondations en Suisse 2022 révèle que seules 14,6 % de toutes les fondations ont une direction. Cela signifie que, dans les autres fondations, les membres bénévoles des conseils de fondation doivent également assumer de nombreuses tâches opérationnelles.

Le « Dossier spécial » est consacré aux nouvelles approches en matière de soutien telles que l'*Unrestricted Funding* ou le *Social Entrepreneurship* : il invite à dépasser d'anciennes manières de penser et à découvrir de nouvelles possibilités plus dynamiques de collaboration entre partenaires.

Le rapport est édité chaque année par SwissFoundations, le Center for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle et le Centre pour le droit des fondations de l'Université de Zurich. Il présente les faits et chiffres les plus récents ainsi que les développements juridiques et traite des thèmes et des tendances qui occupent le secteur des fondations. En tant que principale source de référence sur l'état et le développement du secteur des fondations d'utilité publique en Suisse, le Rapport sur les fondations est disponible en français et en allemand et peut être téléchargé gratuitement. – Le Rapport sur les fondations en Suisse 2022 a été soutenu par la Beisheim Stiftung et la Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (SKKG).

rapport-fondations.ch

Le Rapport Benchmark de SwissFoundation Report offre une occasion unique de comparer les rendements et les coûts de la gestion de patrimoine des fondations donatrices. Un nouveau record de participation a été atteint en 2022 : 44 fondations donatrices ont participé à l'enquête et contribué à ce que, depuis sept ans déjà, le rapport suscite, dans les différentes fondations ainsi que dans le secteur de manière plus générale, des réflexions importantes en faveur d'une gestion de fortune professionnelle. Le Rapport Benchmark complet, avec plus de 25 graphiques, est exclusivement réservé aux membres de SwissFoundations.

swissfoundations.ch/fr/actualites/rapport-benchmark-2022/

Le sujet de la durabilité dans le domaine de la gestion de fortune n'est pas nouveau. Bien que le Swiss Foundation Code et le Rapport Benchmark soulignent l'importance des placements durables, nombreuses sont les fondations donatrices qui se demandent comment aborder concrètement ce thème complexe.

Le sous-groupe thématique *Impact Investing* du Cercle de travail *Finances* a élaboré deux circulaires à ce propos : « Investissements financiers durables : aperçu pour les fondations donatrices » facilite l'entrée en matière des fondations et sert de document de clarification. En complément, la circulaire « Étape par étape vers des placements durables », qui présente un processus de mise en place caractéristique pouvant être utilisé par les fondations donatrices.

swissfoundations.ch/fr/pratique/circulaires-et-etudes/

Swiss Foundation Code



La quatrième édition du Swiss Foundation Code, entièrement remaniée tant sur le fond que sur la forme, est parue en 2021. Le Swiss Foundation Code a été traduit pour la première fois en italien en fin 2022. La version italienne du Code est le résultat d'une collaboration étroite avec cenpro et avec des experts tessinois en matière de fondations. Cette parution constitue une étape clé pour l'ensemble du secteur italoophone des fondations.

swissfoundationcode.com

Pour le rapport sur les fondations 2022, de nombreux « arguments en faveur de la fondation » ont été recueillis auprès des auteurs.

« Créer une fondation ou un fonds abrité, c'est pour les donateurs pouvoir mettre en œuvre concrètement leurs engagements philanthropiques au travers d'un but en faveur de la société et d'un monde meilleur. Les fondations ont la capacité d'innover, de collaborer et de créer des effets de levier pour faire face aux défis d'une société en constante évolution. »

Sabrina Grassi, Directrice générale, Swiss Philanthropy Foundation, Genève

Organisation et gouvernance

Comité directeur

En 2022, le comité directeur s'est réuni à l'occasion de cinq séances. Il assure le fonctionnement de la commission des finances et de la commission des nominations.



Dr Lukas von Orelli, président, membre de la commission des finances et des nominations
Directeur de VELUX STIFTUNG, Zurich



Dr Pascale Vonmont, co-vice-présidente, membre de la commission des finances et des nominations
Directrice de Gebert Rüt Stiftung, Zurich



Sabrina Grassi, co-vice-présidente, membre de la commission des nominations
Directrice de Swiss Philanthropy Foundation, Genève



Lisa Meyerhans, membre de la commission des nominations
Membre du conseil de fondation d'Avina Stiftung & Asuera Stiftung, Hurden



Patrizia Rezzoli, membre de la commission des nominations
Membre du conseil de la fondation Clara Fehr et directrice de la Seedling Foundation, Zurich



Dr Suzanne Avedik, membre de la commission des nominations
Vice-directrice de Ernst Göhner Stiftung, Zoug



Dr Andrew Holland
Directeur de Stiftung Mercator Schweiz, Zurich



Dr Maximilian Martin
Global Head of Philanthropy Lombard Odier, Genève

Lors de l'assemblée générale du 2 juin 2022, Andrew Holland et Maximilian Martin ont été élus en tant que nouveaux membres du comité directeur. L'assemblée a par ailleurs pris congé de Peter Brey et l'a chaleureusement remercié.

Bureau



Photo : Regina Jäger 2022

En 2022, l'équipe des deux bureaux de Zurich et Genève se composait des membres suivants, avec au total 610 équivalents plein temps : (de gauche à droite) **Montserrat Bellprat**, Membres & Événements ; **Julia Jakob**, Co-directrice ; **Alexandrine Massot**, Project Manager ; **Ivana Savanovic**, Droit & Politique ; **Katharina Guggi**, Communication & Stratégie digitale ; **Aline Freiburghaus**, Co-directrice ; **Cynthia Baker**, Assistante au bureau de Genève ; **Jasmin Guggisberg**, Communication, Membres & Événements ; **Cornelia Gutknecht**, Administration ; **Rahel Staubli**, Assistante au bureau de Zurich ; **Evelyn Vonesch**, Événements & Administration.

En 2022, l'équipe du bureau a également bénéficié du soutien de : Nina Müller, Communication, et Inès Blondel, Project Manager.

Finances

Avec un bénéfice de CHF 31 977, le résultat financier 2022 reflète l'intensité et la dynamique de l'exercice. D'une part, tout en stabilisant l'organisation, différents grands projets ont été réalisés en 2022, comme la publication de la version italienne du Swiss Foundation Code 2021. Avec le Symposium des fondations Suisses 2022, la plus grande rencontre du secteur des fondations suisses a de nouveau été organisée en direct et a accueilli quelque 400 participants. La représentation politique des intérêts du secteur au niveau national et international a encore été intensifiée. Des coûts ont pu être en partie économisés, mais d'un autre côté, des coûts imprévus ont été générés en raison des changements au sein de la direction et des absences de personnel pour cause de maladie. Les recettes d'exploitation s'élèvent à CHF 2 850 849 pour l'année sous revue, dont CHF 1 272 500 proviennent de versements extraordinaires de certaines fondations dans le Fonds StiftungSchweiz, qui a servi à financer la participation à Philanthropy Services SA. Sur les autres recettes d'un montant de CHF 1 578 349, 66% proviennent des cotisations des membres, 18% des financements de projets et de démarrage et 16% des recettes des événements. En revanche, les dépenses totales sont de l'ordre de CHF 1 390 006. Durant l'année sous revue, un total de CHF 1 562 196 a été versé aux différents fonds libres et affectés et CHF 134 554 ont été prélevés.

Les comptes annuels 2022 détaillés et révisés, y compris l'annexe, peuvent être téléchargés en allemand et en français sur www.swissfoundations.ch/fr/a-propos/portrait/.

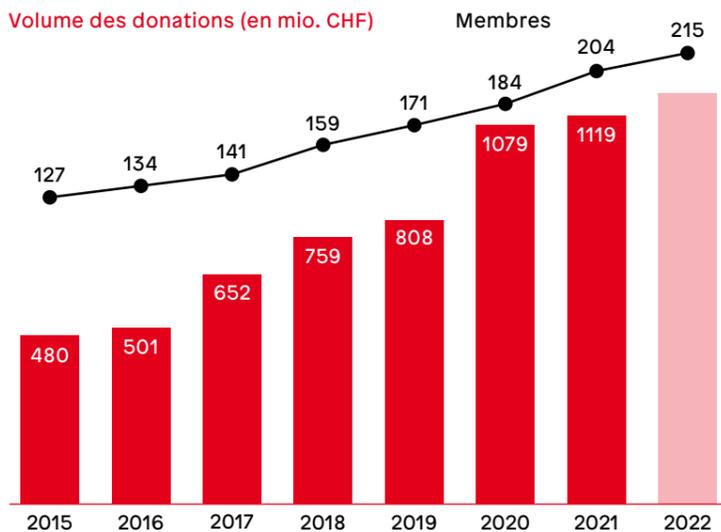
Nous remercions chaleureusement les membres suivants qui ont soutenu SwissFoundations en 2022 en lui accordant des fonds supplémentaires :

Arcanum Stiftung, Asuera Stiftung, Beisheim Stiftung, Cassinelli-Vogel-Stiftung, Dätwyler Stiftung, Ernst Göhner Stiftung, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, Fondation Dora, Fondation du Domaine de Vilette, Fondation Hans Wilsdorf, Fondation Juchum, Fondation Leenaards, Fondation Lombard Odier, Fondation Louis-Jeantet, Fondation Lunt, Fondation Nicolas Puech, Fondation Novandi, Fondation Pro Techno, Fondazione Minerva, Georg und Bertha Schwyzer-Winiker Stiftung, Gerbert Rüt Stiftung, Green Leaves Education Foundation, Heinz Schöffler-Stiftung, Jansen PrimeSteps Foundation, JTI Foundation, Landis & Gyr Stiftung, Max Kohler Stiftung, Osteology Foundation, Ria & Arthur Dietschweiler Stiftung, Rising Tide Foundation for Clinical Cancer Research, SKKG, Sophie und Karl Binding Stiftung, Stanley Thomas Johnson Stiftung, Stiftung "Perspektiven" Swiss Life, Stiftung Mercator Schweiz, Teamco Foundation Schweiz, Velux Stiftung, Volkart Stiftung, Werner H. Spross Stiftung zur Förderung der Augenheilkunde

Nos membres en 2022

L'année dernière, les membres de SwissFoundations ont investi plus d'un milliard de CHF dans des projets d'utilité publique.

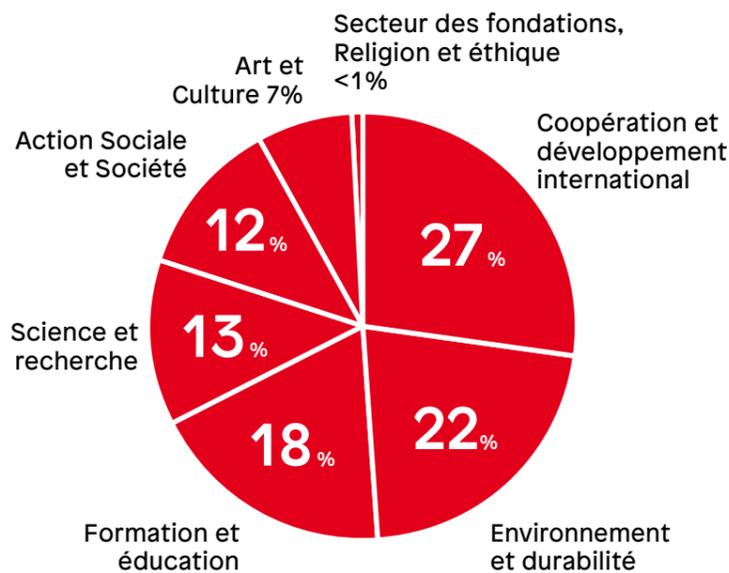
Développement



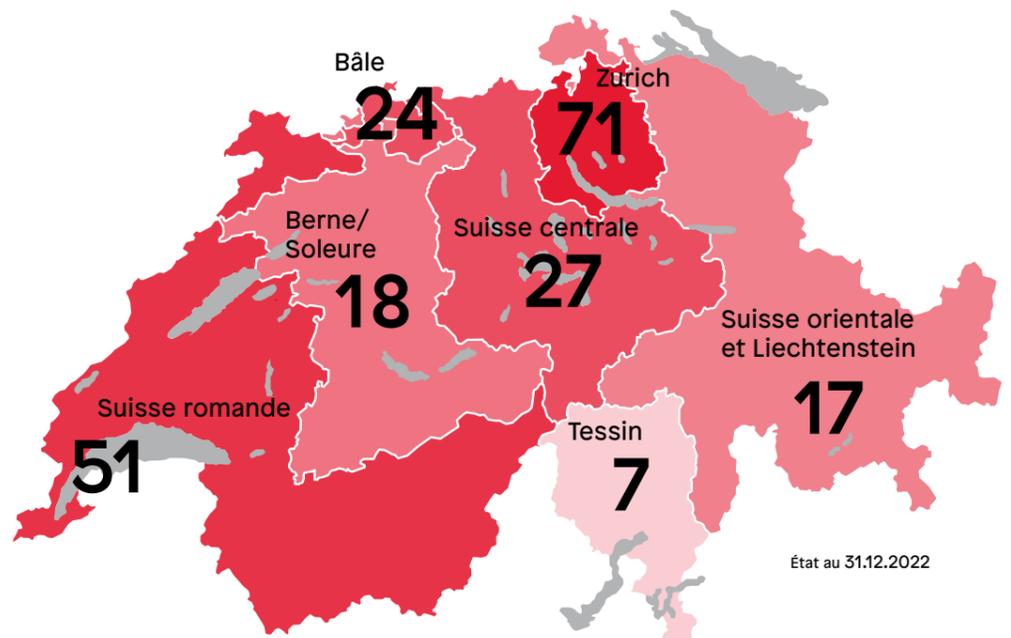
Nouveaux membres en 2022

- Alois & Auguste Stiftung
- Beyond Foundation
- Clara Fehr-Stiftung
- Clima Now
- Equestrio Foundation
- Fondation Audemars-Watkins
- Fondation Etrillard
- Fondation Hubert Looser
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Montagu
- Geistlich-Stucki-Stiftung für medizinische Forschung
- Hans-Eugen und Margrit Stucki-Liechti Stiftung (HMSL)
- Herbert Maissen-Stiftung
- Ingeborg Dénes-Muhr Stiftung
- Josef P. und Nelly Spiess-Mohn-Stiftung
- Paul Reinhart Stiftung
- Stiftung Fourfold
- Tauro-Stiftung

Volume de donations 2021



Nos membres 2022 en bref



Coopération et dév. int.	CHF	305 400 000
Environnement et durabilité	CHF	244 100 000
Formation et éducation	CHF	206 100 000
Science et recherche	CHF	142 100 000
Action Sociale et Société	CHF	134 100 000
Art et Culture	CHF	78 600 000
Secteur des fondations	CHF	8 800 000
Religion et éthique	CHF	500 000
TOTAL*	CHF	1 119 700 000

*2021, selon les autodéclarations de 2022

Partenaires associés



FONDATION HANS WILSDORF

SwissFoundations

Créée en 2001 à l'initiative de onze fondations, SwissFoundations regroupe les fondations donatrices suisses d'utilité publique et leur donne une voix forte et indépendante. Réseau actif et voué à l'innovation, SwissFoundations promeut le partage d'expériences, la transparence et le professionnalisme dans le secteur suisse des fondations d'utilité publique. L'association accueille les fondations grandes ou petites, qui œuvrent dans

un cadre régional ou international et qui sont domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein. Les membres et partenaires associés de SwissFoundations investissent chaque année plus de 1 milliard de francs suisses dans des projets et initiatives d'utilité publique. SwissFoundations représente ainsi plus du tiers des fonds accordés par les fondations d'utilité publique chaque année. [swissfoundations.ch](https://www.swissfoundations.ch)